

FIPD - VIDÉO PROTECTION

Modèle d'engagement du porteur de projet de vidéo protection

MODÈLE 1 :

Concernant notre dossier de demande de subvention pour la vidéo protection, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le modèle d'informations que nous nous engageons à fournir trimestriellement. Ces informations permettront d'évaluer l'efficacité en termes de lutte contre la malveillance du dispositif installé sur la commune de ..., à savoir :

- ➔ Liste détaillée des actes de malveillance constatées :
 - ✓ date de l'acte,
 - ✓ type d'acte,
 - ✓ lieu précis dans la commune,
 - ✓ présence ou non de vidéo protection,
 - ✓ commentaires.

- ➔ Synthèse trimestrielle des actes de malveillance constatées :
 - ✓ nombre d'actes,
 - ✓ type d'actes,
 - ✓ lieu.

- ➔ Comparaison et analyse de ces données avant / après l'installation du dispositif de vidéo protection

- ➔ Études des résultats en lien avec la DDSP ou la brigade de gendarmerie de ...

- ➔ Réunions mensuelles d'informations avec le policier / gendarme référent

- ➔ Communication via le bulletin mensuel communal

- ➔ Recueil des impressions auprès des habitants

Pour mesurer si notre action a répondu aux objectifs fixés, nous souhaitons que le niveau des indicateurs, tant quantitatifs que qualitatifs, se rapproche de zéro.

OU

MODÈLE 2 :

La commune de ... s'engage à réaliser une évaluation à l'issue de l'implantation du dispositif afin de connaître l'impact de la vidéo protection sur les sites concernés.

Les résultats seront communiqués à l'État, cofinanceur du dispositif.